


N° d'imprimé : F069327837 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL					
Contrôle technique périodique	21/04/2026	26033193					
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ						
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillances majeures</p> <p>3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences (AVG)</p> <p>3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (D)</p> <p>3.3.1.c.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Champ de vision nécessaire non couvert (D)</p> <p>4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AVG,AVD)</p> <p>4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AVD,D)</p> <p>4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (D)</p> <p>5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (AVG,AVD)</p> <p>5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (ARG,ARD)</p> <p>5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu (AR)</p> <p>6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AV)</p> <p>6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (AVD)</p> <p>8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important</p> <p>Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P2000</p> <p>8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p>8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)</p> <p>Défaillances mineures</p> <p>1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (ARG,ARD)</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG,AVD)</p> <p>3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)</p> <p>3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux (AV)</p> <p>4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (AVD)</p> <p>5.2.1.a.1. MOYEU DE ROUE : Ecrou ou goujon de roue manquant ou desserré (ARD)</p> <p>6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (ARG,ARD)</p> <p><< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >></p>						
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ							
20/06/2026							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE							
Contre-visite							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE							
N° D'AGREMENT : S059F508							
(9) RAISON SOCIALE : HDF CT							
(3) COORDONNÉES : 141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE							
59113 SECLIN 03.20.62.83.35							
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR							
N° D'AGREMENT : 062S1345							
SIGNATURE : 							
IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation					
EY-734-WL (F)	05-07-2018	05-07-2018					
Marque	Désignation commerciale						
IVECO	35C12						
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre					
ZCFC235800D612238	N1	CTTE					
Type/CNIT	Énergie						
IS35CI2AAID11A1ANG5EA2EJ66A	GO						
Document(s) présenté(s)							
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice							
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
189591	M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
	Ripage (-8 à + 8 m/km)		-2.8m/km				
	Dissymétrie suspension (<=30%)		9%			21%	
	Forces verticales		1444daN			1157daN	
	Frein de service						
	Forces de freinage	544daN		569daN	357daN		405daN
	Déséquilibre (<20%)		5%			12%	
	Force de freinage (efficacité)	544daN		569daN	357daN		405daN
	Taux d'efficacité (=>50%)				70%		
	Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)				23%		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE							